



Les comptes rendus des conseils municipaux
sont disponibles sur le site internet
de Payzac : www.payzac07.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 avril 2026

Étaient présents :

COULANGE François, LEYRIS Françoise, EL BAZAZI Omar, MOUTET Nathalie, GAIO Christine, PEILLEX Jean-François, ROCHE Julien, AUBERT Julien, DUCLOUX Sébastien, FURIC Brigitte, COLLOT Sandrine, PERRIN Tomy, ROGIER Olivier (arrivé 21H45)

Absentes et excusées : MATHON Elodie procuration à LEYRIS Françoise
GUEGUEN Maryse,

Secrétaire de séance : Madame LEYRIS Françoise

Ouverture de la séance : 20h30

Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux du 03/03/2026 et du 20/03/2026 :

Pour : 13

Contre : 0 Abstention : 0

- Délibération Délégations au Maire

Le maire rappelle que l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales donne au conseil municipal la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée. Il l'invite à examiner s'il convient de faire application de ce texte.

Le conseil, après avoir entendu le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23, Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Monsieur le maire les délégations prévues par l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

- **Délibération Désignation des membres au Commissions communales obligatoires**

Contrôle des listes électorales	Commission appel d'offres
<p><u>Responsable</u> : Jean François PEILLEX 1 délégué désigné par l'administration 1 délégué désigné par le tribunal judiciaire</p>	<p><u>Responsable</u> : François COULANGE Françoise LEYRIS Sébastien DUCLOUX Omar EL BAZAZI Maryse GUEGUEN</p>
CCID	CCAS
<p><u>Responsable</u> : François COULANGE</p> <p><u>Membres</u> : Christine GAIO Jean François PEILLEX</p> <p>+ 3 désignés par les services fiscaux sur une liste proposée par le CM dans le mois qui suit l'élection (cf annexe ci-joint)</p>	<p><u>Responsable</u> : François COULANGE</p> <p><u>Membres</u> : Christine GAIO Brigitte FURIC Julien ROCHE</p> <p><u>Membres hors conseil municipal</u> : Charlotte GRANCIER Charlotte MORICET <u>Marilyne TROUILLAS</u></p>

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

- **Délibération Nomination des membres aux commissions communales facultatives**

Urbanisme et SPR	Commission des finances
<p><u>Responsable</u> : François COULANGE</p> <p><u>Membres</u> : Sébastien DUCLOUX Jean-François PEILLEX Olivier ROGIER</p>	<p><u>Responsable</u> : Françoise LEYRIS</p> <p><u>Membres</u> : Nathalie MOUTET François COULANGE Sébastien DUCLOUX</p>
Commission voirie	Commission scolaire périscolaire, cantine
<p><u>Responsable</u> : Sébastien DUCLOUX</p> <p><u>Membre</u> : Fabien DARNE</p>	<p><u>Responsable</u> : François COULANGE</p> <p><u>Membres</u> : Brigitte FURIC Julien ROCHE</p>
Commission communication, site internet Panneau Pocket et bulletin municipal	Commission chemins ruraux
<p><u>Responsable</u> : Maryse GUEGUEN</p> <p><u>Membres</u> : François COULANGE Nathalie MOUTET Charlotte MORICET</p>	<p><u>Responsable</u> : François COULANGE</p> <p><u>Membres</u> Jean François PEILLEX Maryse GUEGUEN Sandrine COLLOT Brigitte FURIC Sébastien DUCLOUX</p>

<p align="center">Commission Associations, festivités, culture</p> <p><u>Responsable</u> : Omar EL BAZAZI <u>Membres</u> : Sébastien DUCLOUX Christine GAIO François COULANGE Tomy PERRIN</p>	<p align="center">Nouveau Hameau</p> <p><u>Responsable</u> : François COULANGE <u>Membres</u> : Omar EL BAZAZI Serge LUTAUD Daniel BOISSIER Tomy PERRIN Sébastien DUCLOUX Olivier ROGIER Maryse GUEGUEN</p>
<p align="center">Bâtiments communaux</p> <p><u>Responsable</u> : Omar EL BAZAZI <u>Membres</u> : Sébastien DUCLOUX Julien ROCHE</p>	<p align="center">Commission Biens sans maîtres</p> <p><u>Responsable</u> : Sandrine COLLOT <u>Membres</u> : Nathalie MOUTET François COULANGE</p>
<p align="center">ENEDIS</p> <p><u>Responsable</u> : Fabien DARNE <u>Membres</u> : Omar ELBAZI</p>	<p align="center">Eglise de Brès</p> <p><u>Responsable</u> : Tomy PERRIN <u>Membres</u> : Brigitte FURIC Julien AUBERT</p>
<p align="center">Beaume Drobie Solaire</p> <p><u>Responsable</u> : Fabien DARNE <u>Membres</u> :</p>	<p align="center">Lutte contre l'ambrosie</p> <p><u>Responsable</u> : Christine GAIO <u>Membres</u> : Elodie MATHON</p>
<p align="center">SMAM</p> <p><u>Responsable</u> : Brigitte FURIC <u>Membres</u> :</p>	

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

- **Nomination des représentants de la commune au PNR Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche**

A la suite du renouvellement du conseil municipal il est proposé de pourvoir à la nomination d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour siéger au Comité syndical du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Les candidats se présentent, puis Il est procédé au vote.

- Est nommé COULANGE François titulaire pour représenter la collectivité au sein du syndicat mixte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

- **Désignation des représentants au Syndicat mixte AGEDI**

Considérant que chaque membre adhérent du Syndicat Mixte AGEDI doit désigner un représentant ainsi qu'un suppléant appelés à siéger au sein de l'Assemblée Spéciale ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune de PAYZAC au sein de l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI ;

Monsieur le Maire expose que, du fait de l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte AGEDI, le conseil municipal doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant afin de permettre à la commune de participer aux réunions de l'Assemblée Spéciale, notamment pour prendre part à la désignation des membres du Comité Syndical et aux débats portant sur les orientations du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉSIGNE en qualité de représentant **titulaire** : **M. François COULANGE, Maire**

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

- **Désignation des délégués de la commune au Comité Syndical du Territoire d'Énergie Ardèche (TE07)**

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner :

- 1 délégué titulaire
- 1 délégué suppléant

afin de représenter la commune au sein du collège d'arrondissement chargé d'élire les représentants au Comité Syndical à raison d'1 titulaire et 1 suppléant par tranche révolue de 5 000 habitants.

Il est proposé de désigner :

M. COULANGE François en qualité de délégué titulaire

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

Arrivée de Monsieur Olivier ROGIER

- **Vote du Compte Administratif**

M. le **maire** présente le compte administratif qui peut se résumer ainsi :

Investissement : Dépenses 281 128.34 € ; Recettes 147 903.81 € ;

RAR : Dépenses 175 692.70 € ; RAR : Recettes 141 695,90 €

Fonctionnement : Dépenses 468 102,73 € ; Recettes : 599 242,54 €

Constate, dans le cadre des dispositions des articles L. 1612-12 et L. 2121-31 du CGCT, la régularité des opérations comptables confirmées par le compte de gestion.

- **Subvention Association Comité d'animation :**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les demandes de subventions adressées à la commune :

Association du Comité d'animation : 200 euros

Monsieur Omar EL BAZAZI ne prend pas part au vote.

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

- **Subvention Association de la Chasse :**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention adressée à la commune :

Association de la chasse : 320 euros

Monsieur Julien AUBERT ne prend pas part au vote.

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

- **Vote du Budget Principal**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

*Fonctionnement Dépenses : 690 505.06 € - Fonctionnement Recettes : 690 505.06 €
Investissement Dépenses : 494 289.17 € - Investissement Recettes : 494 289.17 €*

Le Conseil municipal après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire approuve le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2026.

Délibération adoptée à la majorité. Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

Sujets abordés :

Commission chemins ruraux : Réunion fin du mois de Juin.

Demande de subvention du Comité d'animation de Brès. Demande qui sera étudiée au prochain Conseil Municipal.

Questions diverses :

Plantation du mai le 10 mai à 18h00 : en cas de pluie Salle de la Blache

Calade des Salles

Inauguration de l'école

Réunion CCAS

Réserve d'eau à Brès à sécuriser

Demande de la chasse qui recherche un local

Croisement dangereux à Brès

Fin de la séance : 23h10

Le Maire,
F. COULANGE

